

Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Tir à l'Arc

Dossier d'inscription à la formation saison 2016-2017

(Date de retour du dossier : 03/03/2017)

Dossier à retourner à l'attention de :

Ligue Tir à l'Arc LR, Maison Régionale des Sports CS3709
1039, Rue Georges Méliès 34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Etat Civil :

Mme, Melle, Mr Nom.....Nationalité :

Prénom.....Nom de jeune fille

Date de naissance.....Lieu de Naissance

Adresse.....

Code postal..... Ville

Téléphone.....adresse@ :

Diplômes fédéraux de tir à l'arc ou Diplôme(s) d'Etat Sportif obtenu(s) :

Intitulés du diplôme	Année d'obtention

Expérience professionnelle actuelle :

Nom de la structure :

Adresse de la structure :

Tél. : Adresse@:

Coût de la formation Semaine(s) de formation (frais pédagogiques) :

620 euros pour la semaine

Hébergement, transport et restauration sont à la charge du candidat.

Prise en charge financière de la formation par un organisme : OUI NON

Si oui, fournir une attestation de prise en charge et/ou indiquez les coordonnées précises :

Nom, raison sociale, adresse, tél, adresse@ :

Calendrier de la formation :

Semaine de 40 H du 03 au 07 avril 2017

Horaires : de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h 30 du lundi au vendredi

Lieu de la formation :

Gymnase Jules Ferry, 25, Rue Anatole France 30800 SAINT GILLES.

Tutorat de 40 h : chez un employeur avec tuteur titulaire d'un diplôme de niveau IV au minimum (Sauf si allègement, voir tableau allègement)

Examen : Lieu : idem ci-dessus ; dates (mercredis ou samedis) en fonction du nombre de candidats en mai et juin 2017

(4 épreuves : **oral** 25 mn/candidat ; **pédagogie** avec public débutant 1 h/candidat ; **pratique** 1h30 pour le groupe ; **écrit** 1h30 pour le groupe) : entre le 8 mai 2017 et 18 juin 2017

Fait à le,.....

Signature du candidat,

signature et cachet de l'employeur,

Pièces à joindre au dossier :

- Une copie de l'AFPS ou PSC1
- Une copie de la pièce d'identité (recto et verso)
- Un justificatif permettant l'allègement de la formation (confère tableau d'allègement joint)
- **Un chèque* de 620 euros pour la semaine de formation à l'ordre de la FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC.**

NB : le paiement n'engage pas l'obtention du diplôme !